



Juwi... raconte

Qui aime le vent récolte le souffle (du succès) !

Créée en 1996 avec pour première ambition de développer l'éolien en Allemagne, Juwi totalise, 11 ans après, plus de 50 parcs éoliens installés dans le monde entier. Portée par le souffle de son expansion, la PME s'est ensuite intéressée à d'autres énergies renouvelables, comme le soleil ou les biogaz. Une belle histoire d'air, de soleil et de rencontres retracée par Yannick Bauer, directeur opérationnel de la filiale française de Juwi installée près d'Aix-en-Provence.

> Deux syllabes bien dans le vent

Yannick Bauer : Juwi est la contraction des deux premières syllabes du nom des deux fondateurs, Fred Jung et Mattias Willenbacher. Leur première rencontre fondatrice date de la fin de leurs études, chacun souhaitant travailler dans l'éolien... Aussitôt dit, aussitôt fait ! D'autant plus qu'à cette époque, l'Allemagne créait des conditions favorables à son lancement.

Depuis, même si le cœur de métier reste l'éolien avec 380 mégawatts mis en service dans ce secteur (soit environ 250 éoliennes), la PME s'est diversifiée dans les énergies renouvelables (centrales photovoltaïques, biogaz...) et internationalisée (France, Costa Rica, République Tchèque, EU...). Elle compte aujourd'hui 200 personnes dans le monde et estime à 50 le nombre de recrutements sur 2007.



Yannick Bauer

> D'Eole à Hélios...

Preuve du succès : elle vient d'inaugurer au Rwanda la plus grande centrale photovoltaïque d'Afrique et débute en Allemagne (à l'Est de Leipzig) le chantier de la plus grande au monde. Mais son développement reste très lié aux politiques incitatrices menées par les gouvernements en faveur des énergies renouvelables.

Ainsi, en France, où 4 embauches sont prévus dans la photovoltaïque et 3 dans l'éolien, l'activité a-t-elle débuté en 2002 suite aux politiques énergétiques favorables (2001). L'implantation des bureaux dans le Calvados a permis de bâtir des centrales éoliennes sur l'ensemble du territoire en Bretagne, en Normandie, en Champagne-Ardenne...

En revanche, il a fallu attendre 2007 et - également - les modifications réglementaires actées par la loi du 10 juillet 2006 pour démarrer l'activité solaire en France.

> A l'Arbois, un gage d'énergie !

La réflexion stratégique de Juwi l'a conduite à choisir Aix-en-Provence, plus exactement la zone de l'Arbois, comme base de son activité pour plusieurs raisons : proximité du TGV, de l'aéroport, des pôles de compétitivité. Dans cette démarche, Provence Promotion a donc aidé Juwi pour lui trouver des locaux et conseillé ce lieu en raison de sa concentration en acteurs spécialisés dans l'énergie... Une façon d'initier un réseau porteur et essentiel pour l'expansion de son activité.

Juwi les projets

La société est submergée de projets dans la région mais il est cependant encore trop tôt pour les citer : une opération met en moyenne quatre ans pour aboutir puisque Juwi, présente dès sa genèse, assure aussi l'exploitation après le lancement.

Ainsi, dans un premier temps, elle démarche les collectivités sur la base de critères techniques pour proposer un projet éolien ou photovoltaïque, lancer les études de faisabilité, négocier les autorisations, obtenir l'accord de toutes les parties pour démontrer la viabilité du projet.

Suit la deuxième étape : la recherche d'investisseurs avant la construction proprement dite. Juwi porte la responsabilité du projet jusqu'à sa livraison, c'est une réelle garantie pour l'investisseur. Lors de sa phase d'exploitation, elle continue de gérer la centrale (gestion avec les riverains, facturation, conseils juridiques, techniques), d'en assurer la maintenance. Ce service complet lui permet d'atteindre les rendements annoncés... Preuve de son engagement et savoir-faire pour toutes les parties.

En savoir plus
<http://www.juwi.fr/>